

DISCIPLINE

- Faits qui se sont déroulés le 22 mai 2016 lors de la rencontre de Nationale 2 Hommes de Hockey sur Gazon opposant Amiens S.C., sur son terrain, au Polo HC Marcq.

Décision du 29 novembre 2016 :

Par décision en premier ressort susceptible d'appel, la Commission décide, de prononcer, après en avoir délibéré, les sanctions suivantes :

- à l'encontre de Monsieur [REDACTED] : Suspension de toutes compétitions gazon et salle jusqu'au 31 décembre 2017,

La Commission décide que l'appel n'aura pas d'effet suspensif.